

- Y a-t-il trop de produits d'assurance temporaire?
- Y a-t-il trop d'information pour faire votre choix?
- Êtes-vous pressé par le temps pour prendre une décision?
- Quel type d'assurance temporaire vous convient le mieux?

Laissez Desjardins Assurances vous aider à prendre une décision éclairée et vous rassurer sur votre décision d'achat.

Au moment de choisir un produit d'assurance temporaire, quels facteurs devraient influencer votre décision d'achat?

Le coût de l'assurance bien sûr, mais comme il existe aujourd'hui de nombreux produits temporaires qui offrent des options multiples pour les personnes qui sont en bonne santé et qui ont de bonnes habitudes de vie, le coût ne peut être le seul facteur à considérer dans la décision d'achat finale.

Vos primes seront-elles garanties pour la durée initiale du produit et pour les renouvellements? Assurez-vous que vos primes mensuelles ou annuelles seront fixes pour la période de temps déterminée par le produit, et qu'elles le demeureront au renouvellement de votre contrat. Il est également important de vérifier que le renouvellement de votre contrat vous sera offert pour une période de temps convenant à vos besoins.

Pourriez-vous transformer votre protection temporaire en une assurance permanente, sans preuve d'assurabilité, si vous en aviez besoin? Le privilège de **transformation** est un autre facteur incontournable d'un bon produit d'assurance temporaire. Il doit vous permettre de transformer votre produit dans un délai convenant à vos besoins personnels, familiaux ou d'affaires.

À propos de Desjardins Assurances

Desjardins Assurances propose, depuis plus d'un siècle, une gamme élargie de produits d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite, tant aux particuliers qu'aux groupes et aux entreprises. Desjardins Assurances veille à la sécurité financière de plus de cinq millions de Canadiens dans ses bureaux répartis d'un bout à l'autre du pays. Cette entreprise est l'une des cinq principales sociétés d'assurance vie au Canada. Elle fait partie du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au pays.

TEMPORAIRE **10**
 TEMPORAIRE **20**
 VIE **Max**

APPELEZ VOTRE
 CONSEILLER DÈS MAINTENANT!

Assurez votre
 sécurité financière



Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
 Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.

04024104 (1-4-06)



Coopérer pour créer l'avenir

Assurez votre sécurité financière

grâce à la Temporaire 10, Temporaire 20 ou à la protection VieMAX!

Lorsqu'il s'agit
de **choisir** une
assurance temporaire...

Desjardins Assurances offre aux particuliers, aux familles et aux entreprises, les moyens d'éliminer ou de réduire la dette à long terme en cas de décès prématuré par l'intermédiaire de son portefeuille de produits d'assurance temporaire économiques, composé de la Temporaire 10, de la Temporaire 20 et de VieMAX.

Les régimes Temporaire 10 et Temporaire 20 offrent plusieurs catégories de primes ce qui permet à chaque assuré d'obtenir le taux le plus bas en fonction de son état de santé et style de vie. Grâce à leurs taux de renouvellement concurrentiels, leurs nombreuses garanties facultatives et leurs options de transformation flexibles, nos régimes Temporaire 10 et Temporaire 20 sont des outils financiers complets qui, pendant une période de temps fixe, couvrent les dépenses personnelles et d'affaires engagées par suite d'une fracture, d'une invalidité ou d'un décès, avec l'option de pouvoir transformer l'assurance temporaire en assurance permanente. L'assurance VieMAX, quant à elle, vous garantit une prime abordable et uniforme la vie durant, et permet de couvrir les dettes à long terme et les dépenses relatives au décès.

TEMPORAIRE **10**

La Temporaire 10 est une assurance entièrement garantie, renouvelable et transformable dont les primes augmentent tous les 10 ans. Le régime est renouvelable jusqu'à l'âge de 80 ans, est transformable jusqu'à l'âge de 70 ans et la protection est en vigueur jusqu'à l'anniversaire de police où le client atteint l'âge de 80 ans.

TEMPORAIRE **20**

La Temporaire 20 est une assurance entièrement garantie, renouvelable et transformable dont les primes augmentent tous les 20 ans. Le régime est renouvelable jusqu'à l'âge de 80 ans, est transformable jusqu'à l'âge de 70 ans et la protection est en vigueur jusqu'à l'anniversaire de police où le client atteint l'âge de 80 ans.

VIE **Max**

VieMAX est une assurance vie permanente abordable dont les primes sont uniformes et garanties jusqu'à 100 ans. Le capital assuré est uniforme (pas de valeur de rachat) et l'assurance est spécialement conçue pour couvrir vos dettes à long terme et vos dernières dépenses.